

A close-up photograph of a butterfly with brown and yellow wings perched on a pink flower. The butterfly's wings are spread, showing intricate patterns of brown, yellow, and black. The background is a soft, out-of-focus green. The text 'Les Maisons de' is overlaid on a green horizontal bar, and 'Tonglen' is written in large white letters across the center of the image.

Les Maisons de

Tonglen



— LA GÉNÈSE DU PROJET

Fondée en 1994 par Cathy BLANC, docteur en médecine et formatrice senior en accompagnement spirituel, TONGLLEN est une association loi 1901 non confessionnelle. Elle regroupe des membres qui, bien que venant d'horizons différents, se reconnaissent une sensibilité commune face à la souffrance physique, psychologique, sociale et spirituelle. En ce sens, son objectif est l'étude et le développement de moyens pour créer et mettre en œuvre l'aide aux personnes souffrantes.

Dans cet esprit, l'association a choisi pour nom TONGLLEN, qui signifie en tibétain « donner et recevoir », mettant ainsi l'accent sur la dynamique d'échange et de partage, sur l'idée de cheminement de groupe et d'enrichissement mutuel.

Ses actions, d'abord centrées sur l'accompagnement, se sont progressivement élargies à des actions de formation. D'abord tournées vers les individuels, elles s'adressent aussi aujourd'hui aux professionnels de la santé et de l'action sociale et éducative.

Dans les projets à moyen terme, Tonglen envisage de mettre son expérience de l'accompagnement spirituel au service d'organisations humanitaires.

Depuis trois ans, des membres de l'association se rencontrent régulièrement pour réaliser un projet de lieu de vie où la personne âgée sera centrale. Cette présentation décrit essentiellement ces lieux de vie.

Notre site Internet :

www.tonglen.asso.fr

vous permet de découvrir plus en profondeur l'association, ses valeurs et ses activités.





Le projet est de créer un lieu qui, par la suite, pourra être facilement reproductible, afin que le plus grand nombre de personnes puisse bénéficier d'une telle structure.

Le groupe de travail a défini ce que chacun souhaitait, et, de cet inventaire, il a réalisé un questionnaire pour vérifier les options choisies.

LES ÉTAPES

que nous avons suivies :

- la recherche de ce qui existait par ailleurs ;
- la réalisation d'une enquête à l'aide du questionnaire diffusé par l'intermédiaire de l'association TONGLEN ;
- le dépouillement des réponses avec analyse des résultats. Les réponses nous ont permis de vérifier qu'un tel projet répondait aux besoins et désirs d'un nombre important de personnes, que ce soit pour habiter dans ce lieu ou proposer des aides et participations diverses. Le projet reprend les différents éléments suggérés lors de l'enquête et validés par le groupe de travail ;
- l'écriture d'une déclaration d'engagement pour les participants au projet (cf. charte) ;
- la rédaction d'un projet général.



LIEUX DE VIE

- intergénérationnels
- co animés avec les résidents
- facilement reproductibles
- de faible empreinte écologique
- respectueux de la spiritualité de chacun

Les Maisons de

Tonglen





LE CŒUR DU PROJET

Spécificités	6
Pour qui et avec qui.....	8
Les lieux d’implantation	9

LES MOYENS DU PROJET

Les moyens matériels.....	10
Les moyens en ressources humaines	11
Les aspects juridiques.....	12
Les aspects financiers	13

LA CHARTE



« Ce serait un vrai lieu de vie, jusqu'à la mort, où des liens seraient créés, tissés, entre les personnes et où on serait accompagné. »

LE CŒUR DU PROJET

Ce projet correspond aux souhaits de personnes âgées à la recherche d'un lieu vivant, alternative à la solitude de fin de vie, où le partage, la solidarité et la mise en application d'une vie spirituelle ouverte sont centraux. C'est un lieu interactif où chacun peut être accueilli et/ou accueillant.

Tourné vers un futur plus humain

Le groupe de réflexion a imaginé « Les Maisons de Tonglen » comme étant un ensemble de petites structures prenant en compte les réalités financières de chacun, implantées dans un premier temps dans la région Languedoc-Roussillon.

Nous imaginons une immersion dans un quartier ou un gros village, dans du bâti existant ou à créer : quelques appartements et/ou quelques maisons et un endroit pour les lieux communs. (voir chapitre « Les moyens matériels »)

Il sera important que tous les éléments du bâti restent très proches pour garder les liens de voisinage entre usagers et que les moyens puissent être mutualisés.

Les Maisons de Tonglen sont facilement reproductibles ailleurs et peuvent faire face aux besoins croissants.





Une vie ensemble

Tout en respectant l'intimité de chacun, un projet de vie sera réalisé sur les fondamentaux de la charte avec les acteurs, les futurs habitants et définira :

- la vie en collectivité, son fonctionnement, son organisation, ses activités...
- les relations avec l'environnement.

Une spiritualité laïque au cœur du projet

L'association a participé à l'élaboration de la définition suivante de la « spiritualité » au sein d'un groupe de réflexion, rassemblant des professionnels de la santé de différents services hospitaliers français.

Le spirituel est notre identité originelle, comprenant :

- **une dimension immanente à la personne elle-même, elle permet la relation à l'autre en sentiments et émotions ;**
- **une dimension qui le dépasse tout en l'incluant et qui par conséquent le décentre et l'élargit ;**

- **une dimension transcendante, enracinée dans l'homme, elle le relie au sacré qui l'habite ;**

La force de Tonglen réside dans son message de spiritualité laïque qui s'incarne dans une ligne de conduite éthique avec ses valeurs de présence, d'écoute et de compassion, dans un esprit d'authenticité, de tolérance, de bienveillance... et de partage.

Ainsi défini, le spirituel se démarque du religieux et intègre le principe de laïcité. (Commission Stasi).

C'est dans cette optique que la charte pour « Les Maisons de Tonglen » a été élaborée. Elle a pour objet de mettre en oeuvre ces notions fondamentales et sera l'esprit du fonctionnement de chacune des « Maisons ». Elle engage les résidents et tous les acteurs impliqués.

Ainsi, le personnel et les bénévoles s'engageant dans le projet sont amenés à suivre la formation à l'accompagnement dispensée par Tonglen.



LE CŒUR DU PROJET

Les usagers

- **des personnes âgées** valides ou en perte d'autonomie, retraitées ou pas, en fonction de leurs souhaits et de leurs besoins, en appartement ou auprès de familles d'accueil ;
- **des familles d'accueil** pour les personnes âgées ou pour des enfants ;
- **des auxiliaires de vie** employés par certains résidents ;
- **des personnes en courts séjours** (ressourcement, stage, visite aux résidents) du type accueil temporaire ;
- **des bénévoles et personnels permanents**, le cas échéant.

Un pourcentage de chaque catégorie, en ce qui concerne l'hébergement, sera défini afin de ne pas dévier de notre volonté de mixité sociale.

Le projet ne pourra pas assurer l'accueil de personnes qui ont besoin d'une importante médicalisation, qu'elle soit physique ou psychiatrique.

Des habitants du village ou du quartier seront accueillis aux activités...

Les bénévoles

Ils sont des acteurs privilégiés :

- pour favoriser des espaces d'écoute, de présence, d'expression et d'échanges ;
- pour participer à plus d'humanité en faisant vivre la charte ;
- dans les démarches de la vie quotidienne (aide pour les courses, les petits travaux ...).

Cet aspect de l'activité nécessitera la création d'un poste de coordination.





Les salariés

Le projet permet à des salariés de prendre leur place dans la gestion, l'organisation et la pérennité de chaque structure. Les différents postes à créer et à assumer seront décrits dans le chapitre « Ressources humaines ».

Une spiritualité laïque au cœur du projet

Les partenaires seront les collectivités territoriales (mairies, communautés de communes...), mais aussi le réseau associatif existant (club du 3^{ème} âge...), les écoles, l'EHPAD, les intervenants médicaux ou paramédicaux libéraux...



LES LIEUX D IMPLANTATION

Ces structures sont appelées à être créées en milieu rural ou urbain, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de personnes possible.

Les premiers projets pourraient voir le jour sur les territoires de Lodève, ou Clermont l'Hérault (en rural) et Montpellier (en urbain), lieux où l'association et les bénévoles sont particulièrement présents.

La simplicité du concept permet sa reproductibilité partout où des personnes souhaiteront porter un tel projet. Les contacts actuels laissent présager d'une évolution au delà de la région Languedoc-Roussillon.



— LES MOYENS DU PROJET

Les lieux, « le projet architectural »

Selon l'ampleur du projet, on peut envisager différents types de réalisation. Chaque « Maison » comprendra au moins un lieu de silence ouvert au quartier ou au village, lieu de recueillement, qui pourrait accueillir des cérémonies de diverses traditions, des groupes de parole et d'accompagnement.

- Pour les projets les plus basiques, cette pièce permettra des rencontres et activités diverses.
- Dans l'idéal, nous prévoyons une salle commune polyvalente :
 - pour des activités de TONGLEN ;
 - des conférences, formations, expositions, spectacles... ;
 - des ateliers.

Les bases de construction ou de rénovation retenues dans le projet sont l'éco-construction et l'utilisation des énergies naturelles et renouvelables.

Les réseaux, « le projet social »

Le principe de mixité sociale et d'intégration dans une vie collective est très important.

Les partenaires pouvant être sollicités afin de faciliter l'aide aux personnes accueillies peuvent être :

- des structures médicalisées (hôpital, maison de retraite médicalisée...);
- des restaurants collectifs ;
- des services d'aide à domicile, de soins...

Il leur sera proposé de travailler plus efficacement en réseau en participant à des modules de formation dispensés par l'association.





Un comité de pilotage interstructure

Ce comité est un collectif qui définit la stratégie du projet et son suivi, jusqu'à sa réalisation.

Les différents aspects de ce chapitre seront couverts par un nombre de salariés et de bénévoles variable en fonction du développement du projet.

Une coordination

- Fait le lien entre les structures ;
- organise l'activité des bénévoles ;
- assure et organise l'accueil dans les lieux collectifs.

Une gérance pour la société d'exploitation (SCOP, SCIC, GFA...)

- Assure la gestion financière de la structure ;
- répond aux obligations légales ;
- ...

Un gestionnaire

sera nécessaire et partagé entre les structures en fonction du développement du projet

Une personne pour l'entretien des locaux communs

Un secrétariat

Un accompagnement par des bénévoles



LES MOYENS DU PROJET

LES ASPECTS JURIDIQUES



La représentation schématique, ci-dessous, illustre l'approche juridique du projet. C'est l'association « mère » qui reste au centre des projets.

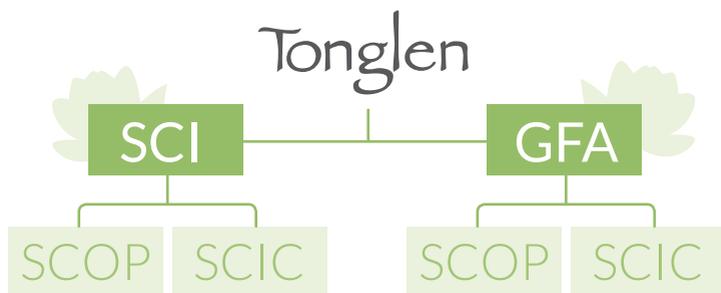
La structure, selon les différents cas de figure, prendra l'une des formes suivantes.

Construction ou rénovation et location des locaux

Il sera créé une SCI (Société Civile Immobilière) pour la construction et la location des locaux d'hébergement et d'accueil ou un GFA (Groupement Foncier Agricole) dans le cas où le projet s'associe à un projet d'activité agricole.

Fonctionnement

Ce poste sera confié à une SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) ou une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour le fonctionnement des activités, l'accueil, la formation et l'accompagnement.



LES ASPECTS FINANCIERS

Les financements doivent couvrir les différentes étapes de la création de chaque « Maison de Tonglen » :

- démarches prospectives ;
- mise en œuvre (acquisition des biens immobiliers, rénovation de locaux...);
- gestion des activités.

Démarches prospectives et recherche de lieux

- Autofinancement
- Appel au public

Vous pouvez participer à la mise en œuvre de ces actions

par des dons directs à l'association TONGLEN en précisant l'affectation
« Les Maisons Tonglen - Prospective »

Achat de terrain et/ou de construction, aménagement, écoconstruction, énergie renouvelable...

- Appel au public

Vous pouvez participer à la mise en œuvre de ces actions :

soit par des dons directs à l'association TONGLEN en précisant l'affectation
« *Les Maisons de Tonglen - Aménagement* »

soit en participant à la constitution du capital de la SCI ou du GFA par l'achat de parts sociales.

Gestion des activités

Elles seront financées :

- par des apports personnels, des aides (allocation logement, APA, caisses de retraite, MSA, mutuelles...) pour les accueillis ;
- par un multi partenariat avec les collectivités locales et territoriales (Communauté de communes, Pays, Départements, Régions), et les institutions publiques État, Fonds européen.





— LA CHARTE

« Les Maisons de Tonglen » sont des lieux de vie dont la personne âgée est le cœur.

Elles sont basées sur l'échange et le partage entre générations et en lien avec la vie sociale locale.

La charte de ces lieux décrit les principes fondateurs et fondamentaux auxquels s'engagent mutuellement :

- les personnes âgées qui choisissent d'entrer dans ces lieux pour y vivre éventuellement jusqu'à la fin ;
- les personnes qui y travaillent et toute personne qui sera amenée à y intervenir ou à y résider temporairement ou définitivement telles des familles d'accueil, des bénévoles ou des visiteurs...



J'entre dans un lieu de vie

Je souhaite y poursuivre un chemin de conscience.

Je suis prêt(e) à y vivre une aventure humaine, basée sur des valeurs qui définissent une spiritualité laïque : authenticité, écoute, respect, bienveillance, présence... et compassion.

Ce lieu permet le silence, l'ouverture, le partage et laisse à chacun le libre choix de ses croyances.

Avec d'autres

Je fais cette démarche avec d'autres personnes, qui comme moi ont un espace de vie privé. Je souhaite tout mettre en œuvre pour accompagner, donner/recevoir, rendre féconds nos différences et les conflits éventuels engendrés par elles, partager des activités permettant plus d'ouverture à soi et à l'autre...





En harmonie avec l'environnement

Je souhaite tenir compte de la notion d'empreinte écologique.
Mes choix seront guidés par une réflexion et un regard écologique novateurs et engagés.

Ouvert sur l'extérieur

Je favorise l'accueil, l'échange avec toutes personnes ou associations, par le biais d'activités créatives, culturelles, artistiques, physiques, spirituelles...
Je suis dans un lieu de ressourcement dont un des piliers est l'espace de silence.

Pour essayer

Je souhaite que ce lieu puisse être reproduit facilement.
Je m'implique autant que je le peux dans l'accueil des créateurs de lieux semblables et dans la transmission de nos expériences.
Je participe à la communication pour les faire connaître et reconnaître.

Ces lieux permettront de découvrir un art de vivre ensemble,
de créer un **tissu social plus humain**
dans le but de rendre la vie, jusqu'au bout,
plus sereine.



« Toutes les prétentions du monde moderne
au pouvoir et au succès seront vaines tant que
chacun n'aura pas la possibilité de mourir dans
une paix réelle et qu'un minimum d'efforts ne
sera pas fait en ce sens. »

Livre tibétain de la Vie et de la Mort – Sogyal Rinpoché



Association Tonglen

71 route de la Dolomie
34800 Mourèze

Secrétariat : 04 67 44 65 92

tonglen@wanadoo.fr

www.tonglen.asso.fr